



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021



STÉPHANE VOLANT,
PRÉSIDENT DU CDSE

LE MOT

DU PRÉSIDENT

Mes chers collègues,

Enfin ! C'est le premier mot qui me vient à l'esprit alors que je parcours ce rapport d'activité du CDSE 2021. Car oui, enfin, après plus d'une année de visioconférences, de webinaires et autres rendez-vous en « distanciel », nous avons pu retrouver progressivement l'ADN du Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE) : des réunions de commission, des événements, des rencontres, des échanges, des discussions informelles en « présentiel » qui permettent au CDSE d'être toujours plus utile à ses membres et à la sécurité nationale, tout en restant fidèle à son « esprit club ».

Ainsi l'année 2021 aura débuté par une cérémonie de vœux à distance, sous un format webinaire, mais porteuse d'une volonté de changement. Le CDSE a pu y présenter sa nouvelle identité visuelle avec un logo retravaillé à l'image du Club : un cercle de professionnels unis et ouverts sur le monde, dévoués à la sécurité des salariés et des clients de leurs entreprises ainsi que de l'ensemble de leurs concitoyens... avec du bleu, du blanc et (nouveau) une touche de rouge, pour rappeler l'engagement du CDSE en tant que partenaire de l'État.

Ce rôle de partenaire, le CDSE l'a évidemment joué en 2021, avec le ministère de l'Intérieur notamment. Le CDSE aura ainsi œuvré pour que les donneurs d'ordres et les prestataires de sécurité privée parlent d'une seule voix dans le cadre des réflexions sur la loi « sécurité globale ». Les conseils d'administration du CDSE et du GES (Groupement des entreprises de sécurité) ont donc pu tenir plusieurs réunions communes afin de bâtir des propositions partagées pour un continuum de sécurité toujours plus efficient. Le CDSE travaille également au quotidien avec la Préfecture de police, le SGDSN, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et son Centre de crise et de soutien, ou encore le monde académique avec le CNAM, l'IHEMI ou l'IHEDN.

Et ce réseau continue de s'étoffer puisque le Club a pu nouer en 2021 de nouveaux partenariats. Avec l'Assemblée des départements de France (ADF) notamment, afin de renforcer les synergies entre les élus départementaux et les entreprises sur les problématiques de sécurité. Mais aussi avec le CNPP pour formaliser une relation de travail et de confiance conduite depuis plus de dix ans. Le CDSE a en outre signé une convention de partenariat avec l'Executive master compliance de l'Université Paris Dauphine-PSL, initié par notre collègue Rudolphe Proust, président de la commission « Fraude & Compliance » du CDSE, afin d'organiser des événements conjoints sur ces problématiques de conformité. Et puis le Club a pu asseoir son statut de membre associé du MEDEF, en structurant des collaborations utiles et pragmatiques.

En 2021, le CDSE a aussi poursuivi sa réflexion sur la professionnalisation de la filière sécurité-sûreté en publiant le deuxième volet de son étude sur les métiers. Celui-ci vient affiner les constats de la première phase publiée en 2019, tout en permettant de préciser les pratiques de rémunération en vigueur et les perspectives de carrière à tous les échelons de la filière. L'étude des métiers de la filière sécurité-sûreté, menée par la commission « Carrière, Emploi, Formation » que préside notre collègue Fabienne Louvet, est à mettre entre les mains de tout directeur sécurité-sûreté qui souhaite structurer ou étoffer sa direction !

On le sait, à l'aune de la crise de la COVID, les directions sécurité-sûreté ont consolidé leur positionnement stratégique et leur rôle de pivot au sein de l'entreprise. C'est ainsi que 40 % des directions sécurité-sûreté des entreprises membres du CDSE traitent des questions HSE (Hygiène Sécurité Environnement) nous apprend un sondage réalisé auprès de nos membres. Cette transversalité, nous la retrouvons sur l'ensemble des problématiques traitées par les 14 commissions et groupes de travail du CDSE allant de la sécurité privée à l'intelligence économique, en passant par la sûreté à l'international, la supply chain ou la cybersécurité.

En 2021 encore, le CDSE a été particulièrement engagé sur cette dernière problématique : en organisant une table ronde virtuelle dans le cadre du FIC (Forum international de la cybersécurité) en juin puis, à la rentrée, lors d'un événement portant sur les dangers liés à l'utilisation de solutions non-souveraines, avec l'un des sponsors du CDSE, l'entreprise Streamwide. Souveraineté numérique et cybersécurité étaient au cœur de la première « Journée autonomie et souveraineté numérique » que le CDSE, en tant que représentant des utilisateurs au CSF (comité stratégique de filière) des industries de sécurité, a également coorganisé à Bercy en octobre. Le but : permettre aux offreurs de solutions de cybersécurité souveraines de rencontrer des utilisateurs - donneurs d'ordres et prescripteurs du privé et du public - et d'échanger sur leurs besoins en matière cyber.

Et puis, je salue la publication du guide de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'informations), Crise d'origine cyber : les clés d'une gestion opérationnelle et stratégique, élaboré en partenariat avec le CDSE et sa commission « Cybersécurité & Protection de l'information » présidée par notre collègue Jean-Paul Bonnet. Cette petite bible compile les bonnes pratiques ainsi que les témoignages d'organisations ayant été confrontées à de telles crises. À lire de toute urgence car, comme le rappelait Alain Bauer lors de notre assemblée générale en juin 2021, « le prochain virus sera cyber » !

L'AG 2021, à l'Accor Arena, aura incontestablement été l'un des temps forts de l'année du CDSE. D'abord car c'était la première fois depuis de nombreux mois que les membres se retrouvaient entre eux dans un même espace, dans la « vraie vie ». Ensuite, parce que cet événement statutaire nous a également permis de faire un point sur le rôle des directeurs sécurité-sûreté depuis le début de la crise de la COVID avec nos collègues Éric Marion, vice-président Opérations Sûreté, Prévention, Secours et Santé de Disneyland Paris, et Edmond d'Arvieu, chief security officer du groupe Sanofi. Puis de balayer les conséquences économiques et sociales de la crise lors d'un débat passionnant et prospectif entre Nicolas Baverez et Alain Bauer.

Ces enjeux ont également été aux cœurs des échanges proposés lors du colloque du CDSE, le 16 décembre 2021, sur le thème « *Sécurité en entreprise : stagnation, évolution, révolution ?* ». En accueillant le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, le président du MEDEF, Geoffroy Roux de Bézieux, Thierry Déau, fondateur et P-DG de Meridiam, Alain Juillet, président d'honneur du CDSE, ou la Red Team Défense... En faisant dialoguer avec les directeurs sécurité-sûreté des entreprises membres du CDSE, Nicolas Lerner, directeur général de la sécurité intérieure, Guillaume Poupard, directeur général de l'ANSSI, Olivier-Pierre de Mazières, délégué ministériel aux partenariats, aux stratégies et aux innovations de sécurité ou Stéphane Romatet, directeur du Centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, je crois que cet événement aura tenu toutes ses promesses. Un an après l'annulation de l'édition 2020 en raison du contexte sanitaire, nous pouvons le dire : Enfin !

Vôtre,

Stéphane Volant



SOMMAIRE

10

LES DATES CLÉS

11

LES CHIFFRES CLÉS

12

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2021

- P. 13** Les vœux du CDSE 2021 : un nouveau logo pour le club
- P. 14** Attractivité, missions, parcours professionnels : le CDSE présente une étude approfondie sur les métiers de la filière sécurité-sûreté en entreprise
- P. 16** Enquête d'appréciation 2020
- P. 17** Assemblée générale 2021
- > Présentation de l'Accor Arena
 - > Mise en perspective des conséquences de la crise COVID : débat avec Alain Bauer et Nicolas Baverez
 - > La place et les rôles des directeurs sûreté dans la dynamique de reprise. Éric Marion (Disneyland Paris) et Edmond D'Arvieu (Sanofi)
 - > Risk 2030 : présentation de l'étude d'Arengi
- P. 20** Le cdse a désormais sa page wikipédia !
- P. 21** Michel Sapin, les règles de compliance dans les entreprises... et un focus sur l'Afrique
- P. 22** Parution du premier numéro de sécurité & stratégie 100 % numérique

- P. 23** Les adhérents du CDSE en visite au GIGN
- P. 24** Directions sécurité-sûreté et missions HSE : comment se positionnent les membres du CDSE ?
- P. 25** « Crise d'origine cyber : les clés d'une gestion opérationnelle et stratégique » : publication du guide de l'ANSSI en partenariat avec le CDSE
- P. 26** Colloque du CDSE 2021 : « Sécurité en entreprise : stagnation, évolution, révolution ? »
- > Ouverture des travaux : Stéphane Volant, président du CDSE
 - > Regard de dirigeant : Thierry Déau, fondateur et P-DG de Meridiam
 - > « Grand témoin » : Geoffroy Roux de Bezieux, président du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF)
 - > « 1995-2020 : Le CDSE, 25 ans au service de la sécurité-sûreté en entreprise »
 - > « Continuum de sécurité : la réforme a-t-elle eu lieu ? »
 - > « Convulsions géopolitiques et conséquences sur la sûreté à l'international »
 - > Les principales annonces de Gérald Darmanin
 - > « Le « new normal » : évolution ou révolution du quotidien pour la fonction sûreté en entreprises ? »
 - > « L'invité spécial du CDSE » : la Red Team défense. Emmanuel Chiva, Jean-Baptiste Colas et Romain Lucazeau

32

LES COMMISSIONS

- P. 34** Liste des commissions et groupes de travail du CDSE
- P. 35** Activités des commissions et groupes de travail en 2021

49

LES ACTIONS DU CDSE AVEC SES SPONSORS & SES PARTENAIRES

- P. 50 7^e baromètre de la sécurité des collaborateurs à l'international
- P. 54 FIC 2021 : « Infrastructures critiques : le défi de la résilience », une matinée d'échanges en partenariat avec le CDSE
- P. 55 Journée autonomie et souveraineté numérique
- P. 56 Souveraineté numérique : un défi majeur pour la communication en entreprise (Streamwide)
- P. 58 Présentation des sponsors

59

LES PARTENARIATS

- P. 59 Le CDSE et l'Assemblée des départements de France (ADF) signent une convention de partenariat
- P. 60 Le CDSE partenaire du salon EXPOPROTECTION Sécurité 2021
- P. 61 Le CDSE et l'Executive Master Compliance de l'Université Paris Dauphine-PSL signent une convention de partenariat
- P. 62 Le CDSE partenaire du Salon Milipol 2021
- P. 63 Le CNPP et le CDSE signent une convention de partenariat

64

LES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

SOMMAIRE

66

LES CONTRIBUTIONS DU CDSE AUX RÉFLEXIONS NATIONALES

- P. 67 **Loi sur la sécurité globale : des positions communes entre le CDSE et le GES**
 - > CDSE et GES : un « conseil d'administration partagé » pour leur revendiquer leur statut de maillons forts de la sécurité globale
 - > Gérald Darmanin reçoit les acteurs de la sécurité privée

68

LE CDSE DANS LA PRESSE

70

LES OUTILS DU CLUB AU SERVICE DES ADHÉRENTS

- P. 71 Les salons CITADEL
- P. 72 L'espace adhérent « MON CDSE »
- P. 73 La revue numérique du CDSE : Sécurité & Stratégie

LES DATES CLÉS

WEBINAIRES

- 26.01.2021** Vœux du CDSE 2021
- 11.02.2021** Présentation de l'étude du CDSE sur les métiers de la filière sécurité-sûreté corporate en entreprise
- 29.06.2021** Les règles de compliance dans les entreprises et un focus sur l'Afrique par Michel SAPIN
- 05.07.2021** Présentation du 7^e Baromètre sur la sécurité des collaborateurs à l'international
- 23.07.2021** Parution du premier numéro de Sécurité & Stratégie 100 % numérique

ÉVÉNEMENTS EN PRÉSENTIEL

- 20.05.2021** Séminaire des administrateurs et des présidents de commission
- 24.06.2021** Assemblée générale 2021
- 23.09.2021** Les risques et coûts de la non-souveraineté des solutions numériques (avec Streamwide)
- 30.09.2021** Déplacement au GIGN - Comment une entreprise privée peut aider une unité d'intervention en amont et pendant une crise majeure ?
- 16.12.2021** Colloque du CDSE - « Sécurité en entreprise : stagnation, évolution, révolution ? »

LES CHIFFRES CLÉS



9

événements



1 952

participants
aux événements du CDSE



4

grands salons Citadel
rassemblant **632** membres



14

nouveaux adhérents

LES TEMPS FORTS

DE L'ANNÉE 2021

LES VŒUX DU CDSE 2021

DE STÉPHANE VOLANT, PRÉSIDENT DU CDSE

UN NOUVEAU LOGO POUR LE CLUB

26 JANVIER 2021



« 2020 aura été une année particulière pour nous tous. Une année d'inquiétudes et d'incertitudes mais aussi une année de combats et de défis. Nous espérons tous que 2021 soit l'année du renouveau. »

« Pour le CDSE, qui entre dans sa 26^e année, c'est l'occasion de faire peau neuve avec un nouveau logo que nous vous présentons ici. Celui-ci est à l'image du CDSE : un cercle de professionnels unis et ouverts sur le monde qui l'entoure, dévoués à la sécurité des salariés et des clients de leurs entreprises, ainsi que de l'ensemble de leurs concitoyens. Avec du bleu, du blanc et une touche de rouge, pour rappeler cet engagement aux côtés des institutions nationales. »

ATTRACTIVITÉ, MISSIONS, PARCOURS PROFESSIONNELS : LE CDSE PRÉSENTE UNE ÉTUDE APPROFONDIE SUR LES MÉTIERS DE LA FILIÈRE SÉCURITÉ-SÛRETÉ EN ENTREPRISE

11 FÉVRIER 2021
ÉTUDE

Le Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE) a publié, jeudi 11 février 2021, une analyse approfondie des métiers de la sécurité et de la sûreté en entreprise. À cette occasion, l'étude a été présentée lors d'un webinaire avec une table ronde sur le thème « les métiers de la sécurité-sûreté en entreprise au cœur du business ».

La crise de la COVID-19 le confirme : face à la diversification des menaces et des risques (cyber, terrorisme, sanitaire, géopolitique...), les enjeux de sécurité et de sûreté doivent être intégrés pleinement à la stratégie des entreprises. Cette diversification s'accompagne d'une complexité croissante, qui accentue le besoin de spécialisation et d'expertise des métiers de la filière, renforcé par de l'expérience, de la maturité et du leadership.



En 2019, la première phase de l'étude sur les métiers de la filière sécurité-sûreté corporate (SSC) avait abouti à un grand constat :

La Direction SSC a évolué vers un rôle d'anticipation, de prévention, de protection et de création de valeur en véritable business partner, interlocuteur privilégié des gouvernances, au cœur d'un large écosystème de compétences et d'acteurs. En effet, que ce soit au sein des entreprises ou auprès d'acteurs institutionnels externes (États, collectivités, ambassades), la direction SSC multiplie les interactions et doit adapter son positionnement.

En 2021, la deuxième phase de l'étude vient affiner ces constats, préciser les pratiques de rémunération en vigueur et les perspectives de carrière à tous les échelons de la filière.

Que faut-il retenir de cette deuxième phase ?

L'étude confirme l'attractivité de la filière SSC pour les professionnels issus du régalién et pour les cadres d'entreprise, avec une rémunération globalement supérieure au marché de 4 % à 15 %.

La filière doit cependant encore se féminiser : les seuls métiers féminisés à plus de la moitié (57 %) se situent à l'échelon de la « Veille - Analyse - Suivi », alimenté par des professionnels qui entrent dans la filière en tant que jeunes diplômés et via la mobilité interne de cadres d'entreprise, pour lequel les rémunérations restent au niveau du marché.

Le phénomène de « plafond de verre » y est par ailleurs plus marqué qu'au sein d'autres filières métiers, en raison notamment d'un manque de reconnaissance des formations théoriques par rapport à une expérience régaliénne. La filière doit ainsi renforcer les parcours de formation technique dédiés afin de développer l'expertise et favoriser des parcours de carrière intégrant des mobilités externes.

Ainsi, les directions sécurité-sûreté en entreprise doivent poursuivre la professionnalisation de leurs équipes et renforcer leur capacité de leadership pour affronter des défis de plus en plus complexes. Par ailleurs, un travail important de communication et de valorisation de ces métiers doit être mené.

> Retrouvez cette étude sur Mon CDSE

LES PISTES À APPROFONDIR POUR AMÉLIORER LA PROFESSIONNALISATION DE LA FILIÈRE POURRAIENT CONSISTER À :

- renforcer les parcours de formation technique propres à la filière pour développer l'expertise ;
- intégrer des modules de formations sur les compétences comportementales ;
- imaginer des parcours de carrière intégrant des mobilités externes (dont public/privé) ;
- développer les métiers pépinières et les rendre attractifs auprès des jeunes ;
- féminiser la profession.

LE CDSE EN 2020 : UNE BONNE SATISFACTION DES ADHÉRENTS ET DES PISTES D'AMÉLIORATION

MAI 2021

Le CDSE a dévoilé les résultats de l'enquête d'appréciation portant sur les actions et services proposés par le Club sur l'année 2020. Deux enseignements majeurs en ressortent :

- Les adhérents sont globalement satisfaits du CDSE en 2020, avec une note moyenne d'appréciation générale de 4,3 sur 5.
- Une bonne appropriation de cette enquête par les membres avec un taux de réponses de 40 % des adhérents du CDSE.

Ce questionnaire sera désormais institutionnalisé et envoyé chaque année aux adhérents dès le mois de janvier de l'année qui suit.

> Retrouvez cette étude sur [Mon CDSE](#)



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

24 JUIN 2021
ACCOR ARENA



PRÉSENTATION DE L'ACCOR ARENA

Nicolas DUPEUX, Directeur général d'Accor Arena et Cyrille PERALES, Directeur de la sécurité et des publics ont présenté l'Arena, construit et inauguré en 1984. Nicolas DUPEUX est revenu sur les projets, développements, et nouveaux sites à Paris et dans sa région, notamment par rapport aux Jeux olympiques. En tant que Directeur de la sécurité, Cyrille PERALES a par la suite évoqué les dispositifs et la gestion du public, spécifiquement dans le contexte particulier de la crise sanitaire avec la reprise des concerts en jauge debout. Une expérimentation s'est tenue le 29 mai 2021 dans les locaux de l'Arena. 5 000 personnes ont assisté au concert test d'Indochine, sans jauge et restriction. Tout un système de tests était mis en place en amont.



MISE EN PERSPECTIVE DES CONSÉQUENCES DE LA CRISE COVID :

DÉBAT AVEC ALAIN BAUER & NICOLAS BAVEREZ



« Cette épidémie va être la matrice du XXI^e siècle, comme la Première Guerre mondiale a été celle du XX^e. On va donc avoir un impact très fort sur les individus, sur les États, les nations, les entreprises et les continents. »

C'est le constat que dresse Nicolas BAVEREZ, jeudi 24 juin 2021, à l'occasion de l'assemblée générale du CDSE. L'impact se fait déjà ressentir au regard du recul des démocraties et de l'État de droit, directement lié à la montée de la violence. Il précise que « nous assistons à un phénomène relatif au développement de minorités violentes qui refusent la loi de la majorité. On en a eu le symbole avec la prise d'assaut du Capitole le 6 janvier 2021 qui est un tournant dans l'histoire des États-Unis. »

À cela s'ajoutent les menaces globales du XXI^e siècle avec les pandémies, le risque cyber et le réchauffement climatique. Alain BAUER estime que « **le prochain virus sera cyber** ». Malgré le retard notable de l'Europe en matière de cyber sécurité et de souveraineté numérique, le professeur en criminologie affirme qu'« il ne faut pas sous-estimer nos capacités ».



LA PLACE ET LES RÔLES DES DIRECTEURS SÛRETÉ DANS LA DYNAMIQUE DE REPRISE

ÉRIC MARION (DISNEYLAND PARIS)
& EDMOND D'ARVIEU (SANOFI)

À l'heure d'une reprise généralisée pour l'ensemble des secteurs d'activité en France, deux directeurs sécurité-sûreté ont partagé leur expérience lors de l'assemblée générale 2021 du CDSE, jeudi 24 juin 2021.

Éric MARION, vice-président Opérations Sûreté, Prévention, Secours et Santé de Disneyland Paris, est revenu sur la démarche de partenariat avec l'État et la préfecture de Seine-et-Marne qui a conduit l'entreprise à la mise en place d'un vaccino-drome dans son enceinte. Il a évoqué par ailleurs son rôle dans la dynamique de reprise d'activité du parc d'attraction, qui a rouvert ses portes le 17 juin 2021 après plus de sept mois de fermeture.

Edmond d'ARVIEU, Chief security officer du groupe Sanofi, a détaillé quant à lui son rôle dans la continuité d'activité de l'entreprise pharmaceutique, le maintien de la production, la gestion des stocks et la sécurisation des approvisionnements.

« Dans l'histoire de cette crise, la première problématique qui s'est posée était d'évaluer les stocks et de savoir comment nous serions capables de fournir les médicaments, notamment ce qu'on appelle les médicaments vitaux, pour assurer une continuité de traitement des patients dans le monde entier », détaille Edmond D'ARVIEU, Chief security officer (CSO) du groupe.

« La gestion de crise à Disneyland Paris, c'est essayer de prévoir l'imprévisible et de travailler sur des scénarios », affirme Éric MARION.



RISK 2030 : PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE D'ARENGI

Le cabinet de conseil Arengi a présenté aux membres du CDSE leur nouvelle cartographie des risques à l'horizon 2030.

2030, c'est à la fois très proche et très loin, dans le contexte actuel. Gilles PROUST, président d'Arengi et Audrey LESUEUR, sa collaboratrice ont évoqué la méthode, la pertinence et l'intérêt de leur étude pour les entreprises.



LE CDSE A DÉSORMAIS SA PAGE WIKIPÉDIA !

11 JUIN 2021

Malgré plus de 25 ans d'existence, des membres émérites et 120 entreprises adhérentes représentant les fleurons de l'économie française, le CDSE n'était pas encore présent sur Wikipédia...

C'est désormais corrigé ! La page Wikipédia du CDSE propose une présentation générale du Club, de ses missions, de sa gouvernance, de ses commissions de travail et de ses actions.



INTERVENTION DE MICHEL SAPIN : LES RÈGLES DE COMPLIANCE DANS LES ENTREPRISES... ET UN FOCUS SUR L'AFRIQUE

29 JUIN 2021

WEBINAIRE

À l'initiative de Stéphane VOLANT, président du CDSE, Arnaud KALIKA, président de la commission « International », et Rudolphe PROUST, président de la commission « Fraude & Compliance », Michel SAPIN, senior advisor (Franklin avocats) et ex-ministre de l'Économie et des Finances est intervenu devant les membres du CDSE, mardi 29 juin 2021.

La loi relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, dite « loi Sapin I » a été adoptée le 29 janvier 1993 dans un contexte où la corruption internationale, immorale par définition, était considérée comme une banalité acceptée. À cette époque, les entreprises se sont montrées vigoureusement hostiles à cette loi, jugée trop contraignante par rapport à la nécessité du business. Alors que l'état d'esprit de ces dernières avait évolué de manière très significative, lors de l'adoption de la loi Sapin II, le 9 décembre 2016.

QUELS APPORTS DE LA LOI SAPIN II ?

Par conséquent, en 2016, avec la loi Sapin II, la France a mis en place des mécanismes contraignants notamment dans cette volonté de reprendre en main sa souveraineté et de lutter contre cette extraterritorialité des droits US ou britanniques. Cette loi crée l'extraterritorialité française, différente de la vision américaine qui s'appuie. La France est compétente lorsque la corruption est réalisée contre un agent public étranger, par tout individu ou toute entreprise, exerçant « *tout ou partie de son activité économique sur le territoire français* ».

La loi Sapin crée également la convention juridique d'intérêt public et une autorité dédiée à la lutte contre la corruption, incarnée par l'Agence française anticorruption (AFA) et le Parquet National Financier (PNF).

COMMENT PROGRESSER DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ?

La loi est l'arme la plus démocratique, et la changer continuellement dans le domaine de la lutte contre la corruption n'est pas source d'efficacité. En effet, pour respecter les mécanismes anticorruptions, les entreprises françaises ont besoin d'une certaine stabilité législative et administrative. Par conséquent, il faut faire attention à ne pas ébranler les mécanismes récents. Des simplifications sont à apporter sur le sujet du contrôle des collectivités territoriales car un triple contrôle est effectué par l'AFA, la Cour des comptes et la Haute autorité de la transparence de la vie publique.

En outre, fusionner cette dernière avec l'AFA peut être justifié d'un point de vue sectoriel, mais une préoccupation particulière doit être portée sur le fait de ne pas remettre en cause le dispositif existant pour qu'il gagne en crédibilité auprès des entreprises et des acteurs publics.

PARUTION DU PREMIER NUMÉRO DE SÉCURITÉ & STRATÉGIE 100 % NUMÉRIQUE



13 JUILLET 2021

Onze ans après sa création, **Sécurité & Stratégie**, la revue du CDSE, passe au format digital avec la parution en juillet 2021 de son édition #33 « Covid 19 : l'entreprise à l'épreuve de la pandémie », premier numéro 100 % numérique.

Sécurité & Stratégie livre des analyses de fond sur les grands sujets stratégiques de sécurité dans le monde, avec, à chaque édition :

Un dossier thématique rassemblant des articles originaux d'universitaires, de représentants des institutions publiques, de directeurs de sécurité : analyses, témoignages, résultats d'enquêtes...

Des rubriques thématiques : Sécurité globale en entreprise, Donneur d'ordre et prestataires, International, Radicalisations, Cybersécurité

À retrouver sur : revue-securite-strategie.fr



LES ADHÉRENTS DU CDSE EN VISITE AU GIGN

30 SEPTEMBRE 2021



Les commissions « Gestion de crise & continuité d'activité » et « Sécurité privée » du CDSE ont participé à une visite au GIGN, jeudi 30 septembre 2021, sur le thème « **Comment une entreprise privée peut aider une unité d'intervention en amont et pendant une crise majeure ?** ».

À l'occasion de cette journée, les membres du CDSE ont suivi une présentation de l'organisation du GIGN, puis participé à des ateliers sur les activités de l'unité.

Ils ont également découvert comment une entreprise privée peut aider les unités d'intervention en cas de crise majeure à travers quatre étapes principales :

- **mettre en place une procédure opérationnelle de récupération de plans ;**
- **centraliser les données des sites sur le serveur de travail ;**
- **réaliser des dossiers d'intervention ;**
- **s'appuyer sur les productions du SGDSN pour se préparer, anticiper et réagir.**

LES DIRECTIONS SÉCURITÉ-SÛRETÉ & LES MISSIONS HSE : COMMENT SE POSITIONNENT LES MEMBRES DU CDSE ?

15 OCTOBRE 2021

Le CDSE présente les résultats d'un questionnaire adressé à ses membres quant au rapport des directions sécurité-sûreté avec les missions HSE au sein des entreprises membres du CDSE.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Près de **40 %** des directions sécurité-sûreté des entreprises membres du CDSE intègrent les sujets HSE dans leur périmètre.



- Parmi ces directions, **77 %** traitent les sujets HSE pour l'ensemble des activités de l'entreprise. Au sein de ces mêmes entités, le sujet n'est pas encore stabilisé : pour **45 %** d'entre elles, il a déjà fait l'objet d'évolution et fait encore aujourd'hui l'objet de réflexions.

De fait, une majorité des directions sécurité-sûreté des entreprises membres du CDSE n'intègrent pas les sujets HSE dans leur périmètre et ne semblent pas favorables à une telle évolution :

- 80 %** des directions sécurité-sûreté ne souhaitent pas étendre leurs missions sur ces sujets et **85 %** indiquent qu'aucune évolution n'est envisagée pour l'heure.

TYPOLOGIE DES ENTREPRISES RÉPONDANTES

Les directions sécurité-sûreté membres du CDSE ayant répondu à ce questionnaire appartiennent à des entreprises réparties dans 11 secteurs d'activité. **60 %** appartiennent au secteur tertiaire et **40 %** au secteur industriel.

> Retrouvez cette étude sur Mon CDSE

« CRISE D'ORIGINE CYBER : LES CLÉS D'UNE GESTION OPÉRATIONNELLE & STRATÉGIQUE » PUBLICATION DU GUIDE DE L'ANSSI EN PARTENARIAT AVEC LE CDSE

6 DÉCEMBRE 2021

L'ANSSI, en partenariat avec le CDSE, a publié, lundi 6 décembre 2021, le guide « *Crise d'origine cyber, les clés d'une gestion opérationnelle et stratégique* ». En complément des bonnes pratiques suggérées aux acteurs stratégiques et opérationnels participant au dispositif de crise cyber, plusieurs organisations ayant expérimenté un incident majeur offrent leurs témoignages et les façons dont elles ont pu y répondre.

Les crises d'origine cyber sont de plus en plus communes pour les entités publiques comme privées. C'est pourquoi le guide portant sur la gestion de crise cyber permet aux organisations l'utilisant d'adapter leur dispositif de crise existant pour prendre en compte les aspects spécifiques aux crises d'origine cyber.

Adressant à la fois la préparation et la réponse aux crises, ce guide a été rédigé en partenariat avec la commission « Cybersécurité et Protection de l'information », présidée par Jean-Paul BONNET. Il est constitué de 18 fiches pratiques et propose des objectifs à atteindre pour chaque phase de la préparation et de la réponse aux crises. Il s'adresse à chacun des acteurs du niveau stratégique et opérationnel.

Les conseils et les bonnes pratiques que présente ce guide sont agrémentés de plusieurs retours d'expérience d'organisations victimes de cyberattaques - qui complètent avec des exemples concrets le déroulé d'une crise et les enseignements qu'elles ont pu en tirer.

Ce guide fait partie de la collection « *Gestion de crise cyber* », destinée à accompagner les organisations dans la préparation et la gestion de crise cyber. Le premier tome, « *Organiser un exercice de gestion de crise cyber* », est disponible en français et en anglais.



> Retrouvez ce guide sur Mon CDSE



COLLOQUE DU CDSE

2021

COLLOQUE DU CDSE 2021 : « SÉCURITÉ EN ENTREPRISE : STAGNATION, ÉVOLUTION, RÉVOLUTION ? »

16 DÉCEMBRE 2021
PALAIS DES CONGRÈS
D'ISSY-LES-MOULINEAUX



26

Le Colloque annuel des directeurs de sécurité et de sûreté se tenait, le jeudi 16 décembre 2021, au Palais des Congrès d'Issy, sur le thème « Sécurité en entreprise : stagnation, évolution, révolution ? ».

> Retrouvez l'ensemble des comptes rendus et replay sur le site du CDSE (cdse.fr)

OUVERTURE DES TRAVAUX

STÉPHANE VOLANT,
PRÉSIDENT DU CDSE



GRAND TÉMOIN

GEOFFROY ROUX DE BEZIEUX,
PRÉSIDENT DU MOUVEMENT
DES ENTREPRISES DE FRANCE (MEDEF)

REGARD DE DIRIGEANT

THIERRY DÉAU,
FONDATEUR & PDG DE MERIDIAM

Thierry DÉAU, fondateur et président-directeur général Meridiam, était l'invité du Colloque annuel du CDSE, jeudi 16 décembre 2021 au Palais des Congrès d'Issy-les-Moulineaux.

Lors d'un échange avec Stéphane VOLANT, président du CDSE, il évoque les enjeux de sécurité et de sûreté de cette société à mission française indépendante, spécialisée dans le développement, le financement et la gestion de projets d'infrastructures publiques sur le long terme.



27



1995-2020 : LE CDSE, 25 ANS AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ-SÛRETÉ EN ENTREPRISE

Depuis 1995 et la naissance du CDSE, au gré de bouleversements géopolitiques et sociétaux, les entreprises ont peu à peu pris conscience de l'importance des enjeux de sûreté pour leurs activités. Le directeur de sécurité en entreprise a accompagné ce changement et vu son métier évoluer d'un rôle opérationnel vers une fonction stratégique.

Avec la participation de :

Alain JUILLET,
Président d'honneur du CDSE

CONTINUUM DE SÉCURITÉ : LA RÉFORME A-T-ELLE EU LIEU ?

La loi « pour une sécurité globale préservant les libertés », promulguée en mai 2021, vise « à intégrer plus directement l'ensemble des acteurs de la sécurité et de la sûreté autour d'un continuum de sécurité ».

Pour autant, le texte consacre-t-il le rôle des entreprises comme un maillon fort de la chaîne de sécurité globale ?

Quelles sont les conséquences concrètes, les apports et les manques de cette loi pour la sécurité des entreprises ?

Avec la participation de :

Christian CRÉMEL
Président de la commission « Sécurité privée du CDSE », Directeur sûreté du groupe Bouygues

Guillaume FARDE
Professeur affilié à l'École d'affaires publiques de Sciences Po

Florent LECOQ
Délégué CGT Prévention Sécurité

Crédric PAULIN
Secrétaire général du Groupement des entreprises de sécurité privée (GES)

Olivier-Pierre DE MAZIÈRES
Préfet, Délégué ministériel aux partenariats, aux stratégies et aux innovations de sécurité (DPSIS), ministère de l'Intérieur

CONVULSIONS GÉOPOLITIQUES & CONSÉQUENCES SUR LA SÛRETÉ À L'INTERNATIONAL

Échiquier géopolitique mouvant, recul des démocraties, montée de la violence, menace cyber accrue, nouvelles perceptions du voyage d'affaires... quels sont les enjeux de la sûreté à l'international en 2021 ?



Avec la participation de :

Sophie HATT
Directrice de la coopération internationale de sécurité (DCIS), représentée par le Lieutenant-colonel **Stéphane BARBE**, adjoint commandant de la division de l'analyse, des études et de la prospective de la DCIS

Arnaud KALIKA
Président de la commission « International » du CDSE, Directeur sécurité-sûreté de Meridiam

Émile PEREZ
Vice-président du CDSE en charge de l'International, Directeur de la sécurité et de l'intelligence économique du groupe EDF

Stéphane ROMATET
Directeur du Centre de crise et de soutien (CDCS) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

INTERVENTION DE GÉRALD DARMANIN, MINISTRE DE L'INTERIEUR

Gérald DARMANIN a évoqué le continuum de sécurité, la formalisation des échanges entre le secteur privé et le secteur public au sein d'un cercle de confiance et la prochaine réforme du CNAPS pour accompagner la professionnalisation de la filière sécurité-sûreté :

« Le continuum entre la police, la gendarmerie, la police municipale, mais également la sécurité privée existe bien évidemment. »

« Si l'État devait reprendre directement tout ce qui concourt à la sécurité, ce seraient des dizaines de milliers d'emplois qu'il faudrait créer et sans doute avec une efficacité moindre, puisque nous ne connaissons pas vos enjeux, vos problématiques et évidemment vos difficultés », constate-t-il, en reconnaissant l'importance du rôle « des entreprises de sécurité privée ou des entreprises qui louent ce travail de sécurité ».



**« LE « NEW NORMAL » :
ÉVOLUTION OU RÉVOLUTION
DU QUOTIDIEN POUR LA FONCTION
SÛRETÉ EN ENTREPRISES ?**

Si la crise de la COVID-19 a agi comme un révélateur du rôle transversal de la fonction sécurité-sûreté pour la continuité d'activité, elle en dessine également les nouveaux contours. Prise en compte des problématiques sanitaires et des risques psychosociaux, cybersécurité, chaîne logistique, évolutions de la criminalité, quel sera le quotidien de la direction sécurité-sûreté de demain ? Pour autant, le texte consacre-t-il le rôle des entreprises comme un maillon fort de la chaîne de sécurité globale ? Quelles sont les conséquences concrètes, les apports et les manques de cette loi pour la sécurité des entreprises ?



**L'INVITÉ SPÉCIAL DU CDSE :
LA RED TEAM DÉFENSE**

Réunir des auteurs et des scénaristes de science-fiction avec des experts scientifiques et militaires afin d'imaginer les menaces futures et d'anticiper les enjeux pour les armées et la société...

Telle est la mission de la Red Team défense, un exercice de prospective innovant dont l'objectif est de nourrir les réflexions stratégiques, opérationnelles, technologiques et organisationnelles du ministère des Armées et d'acteurs extérieurs.

Avec la participation de :

Emmanuel CHIVA

Directeur de l'agence de l'innovation de défense

Jean-Baptiste COLAS

Copilote de l'Innovation défense lab à l'Agence de l'innovation de défense

Romain LUCAZEAU

Auteur de science-fiction, membre de la Red Team Défense





LES COMMISSIONS

ET LES GROUPES DE TRAVAIL



LES COMMISSIONS



CYBERSÉCURITÉ & PROTECTION DE L'INFORMATION

Président : **JEAN-PAUL BONNET**

Chief security officer, Safran



CARRIÈRE, EMPLOI, FORMATION

Présidente : **FABIENNE LOUVET**

Directrice métiers et organisation de la sécurité (DA), Renault



GESTION DE CRISE & CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Président : **JEAN-YVES OGER**

Directeur adjoint Prévention et Protection, Renault



OIV & PROTECTION DES INSTALLATIONS

Président : **MICHEL POZZO DI BORGO**

Adjoint au directeur de la sécurité, Banque de France



FRAUDE & COMPLIANCE

Président : **RUDOLPHE PROUST**

Directeur sûreté groupe, Altea



INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Président : **JEAN-LOUIS KIBORT**

Directeur sécurité, l'Oréal



INTERNATIONAL

Président : **ARNAUD KALIKA**

Directeur de la sûreté, Meridiam



RADICALISATIONS

Président : **PIERRE TRAMIER**

Directeur sécurité Europe, Danone



SÉCURITÉ PRIVÉE

Président : **CHRISTIAN CRÉMEL**

Directeur sûreté, Bouygues



CDSE LAB

Présidente : **CAROLINE SAISOU**

Responsable plan de continuité, Stet

Président : **JEAN GARCIN**

Responsable sûreté de proximité, Manpower

LES GROUPES DE TRAVAIL



GRANDS COMMERCE & ERP

Président : **CHRISTOPHE GOMART**

Directeur de la sûreté, Westfield



JO / JOP 2024 & GRANDS ÉVÉNEMENTS

Présidente : **MURIEL SOBRY**

Directrice sécurité, France Télévision



LUXE

Président : **JEAN-CLAUDE PELLIER**

Directeur sécurité, Kering



SÛRETÉ DE LA SUPPLY CHAIN

Président : **EDMOND D'ARVIEU**

Directeur sûreté, Sanofi



Nom de la commission

CYBERSÉCURITÉ & PROTECTION DE L'INFORMATION

Président de la commission

JEAN-PAUL BONNET

Nombre moyen de participants

Malheureusement, pas de réunions avec la présence physique des participants, ce qui est le seul cadre permettant des échanges riches sur les projets, incidents, événements de Cybersécurité, en l'absence d'un outil sécurisé adopté par les membres de la commission. Des groupes de travail spécifiques, plus restreints et informels se sont réunis pour des échanges en petit comité.

Objet de la commission

Dans un monde toujours plus connecté, la protection des systèmes d'information ainsi que des données de l'entreprise et des salariés est devenue une préoccupation corporative constante. La commission « Cybersécurité » échange ainsi sur les nouvelles menaces, les parades mises en place par les entreprises et les outils de sensibilisation pouvant contribuer à améliorer la vigilance collective.

Les activités majeures de la commission en 2021

06.12.2021 : publication du guide « *Crise d'origine cyber, les clés d'une gestion opérationnelle et stratégique* ». (CDSE x ANSSI).

Les sujets majeurs envisagés en 2022

En cours de détermination.



Nom de la commission

CARRIÈRE, EMPLOI, FORMATION

Présidente de la commission

FABIENNE LOUVET

Nombre moyen de participants

7

Objet de la commission

La commission a pour objectif de contribuer à la valorisation et à l'anticipation des besoins de la filière métiers Sécurité/Sûreté des entreprises en termes d'emplois, de compétences et de parcours professionnels. Il s'agit aussi de définir les outils adéquats pour toujours mieux représenter les directions sécurité au sein de chaque organisation.

Les activités majeures de la commission en 2021

- Promotion de l'étude métiers RH (phase 1 et 2) : 2 tables rondes associant des experts (webinaire de présentation et conférence à Expoprotection), 1 webinaire auprès d'étudiants de Sciences Po, au moins 8 articles et interviews dans la presse générale et spécialisée.
- Lancement d'une bourse à l'emploi.
- Synthèse des partenariats de formation du CDSE.
- Visite du centre de formation du CNPP à Vernon.
- Liens avec le « Comité de Liaison Défense » et la Commission « Éducation Formation Compétences » du Medef.
- Échanges sur les besoins de professionnalisation.

Les sujets majeurs envisagés en 2022

- Poursuite des actions de communication liée à l'étude métiers RH.
- Réalisation et publication d'une plaquette des partenariats de formation du CDSE.
- Communication de la bourse à l'emploi.
- Analyse des besoins de professionnalisation au sein de la filière métiers (certification, normalisation et accréditation).
- Analyse de l'évolution des besoins de compétences et de formations associées, notamment en cybersécurité et en « soft skills ».
- Poursuite des relations avec la commission « Éducation Formation Compétences » du Medef.

Une production en 2021 ?

- Vidéo de présentation de l'étude du CDSE sur les métiers de la filière sécurité-sûreté corporative et dossier de presse.
- Cartographie des partenariats de formation du CDSE.

Nom
de la commission

GESTION DE CRISE & CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ



Président
de la commission

JEAN-YVES OGER

Objet
de la commission

Afin d'anticiper et traiter tous types de crise de la manière la plus efficace possible, la commission « Gestion de crise & Continuité d'activité » échange sur les modes d'organisation mis en place dans les entreprises. Les processus et techniques qui permettent de se préparer et de faire face à l'apparition d'une crise, d'en limiter les impacts, d'en tirer des enseignements pour améliorer les procédures et les structures, sont partagés au sein de cette commission.

Les activités
majeures
de la commission
en 2021

- [12.01.2021](#) : commission « Gestion de crise & Continuité d'activité ».
- [02.02.2021](#) : commission « Gestion de crise & Continuité d'activité ».
- [09.03.2021](#) : commission « Gestion de crise & Continuité d'activité ».
- [04.05.2021](#) : cyber-attaques, interruption de la Supply chain : quels RETEX pouvons-nous retirer de la gestion de crise Covid ? + Point de situation COVID
- [01.06.2021](#) : commission « Gestion de crise & Continuité d'activité ».
- [07.09.2021](#) : commission « Gestion de crise & Continuité d'activité ».
- [30.09.2021](#) : visite du GIGN.
- [09.11.2021](#) : commission « Gestion de crise & Continuité d'activité ».
- [07.12.2021](#) : analyse des risques climatiques à anticiper et des impacts potentiels pour nos entreprises, avec Monsieur Antoine DENOIX, CEO d'AXA Climate.

Nom
de la commission

OIV & PROTECTION DES INSTALLATIONS



Président
de la commission

MICHEL POZZO DI BORGO

Objet
de la commission

La protection des installations, des biens matériels et immatériels, des salariés et clients, est indispensable pour toute entreprise, et à plus forte raison lorsque celle-ci est OIV. La commission OIV et protection des installations évoque ainsi les grandes crises susceptibles d'affecter les installations, les mesures préventives qui peuvent être prises en la matière mais aussi les législations actuelles et leurs évolutions envisageables.

Les activités
majeures
de la commission
en 2021

- [26.10.2021](#) : « *Sûreté périmétrique d'un site : de la conception à la mise en œuvre* ».

Les sujets majeurs
envisagés en 2022

- Poursuite des tables rondes en présentiel. À venir :
- La simulation 3D : quels apports pour la protection des sites ?
 - Le maintien en condition de sécurité des sites : quels challenges ? Quelles solutions ?
 - Loi de Programmation Militaire : mythes et réalités opérationnelles.



FRAUDE & COMPLIANCE

Nom de la commission

Président de la commission

RUDOLPHE PROUST

Nombre moyen de participants

20

Objet de la commission

Dans un contexte économique complexe, les entreprises doivent faire face à des atteintes frauduleuses de plus en plus sophistiquées, tant depuis leur environnement extérieur plus ou moins proche, que de la part de leurs propres collaborateurs, partenaires ou clients. La prévention par la mise en place d'un corpus de règles adapté et de process solides, ou le traitement adéquat et rapide post incidents. Ce sont les éléments clés de l'efficacité de la lutte contre ces atteintes et de la minimisation des impacts tant matériels qu'immatériels sur nos groupes.

La commission « Fraude & Compliance » s'est donnée comme objectif de renforcer la réactivité opérationnelle des membres tant en matière d'alerte que de modalités de traitement des incidents, et travaille à des réflexions d'anticipation et d'influence à plus long terme sur tous les outils juridiques et techniques qui permettent aux entreprises de s'en prémunir.

Les activités majeures de la commission en 2021

- 22.02.2021 : présentation de la DCPJ, avec Thomas DE RICOLFIS CG, sous-directeur de la lutte contre la criminalité financière, et le Commandant Thierry PEZENEC chef du SIRASCO.
- 06.04.2021 : intervention de Charles DUCHAINE.
- 29.06.2021 : intervention de Michel SAPIN « Les règles de compliance pour les entreprises françaises... et un focus sur l'Afrique ».
- 14.09.2021 : petit-déjeuner Dauphine « *Enquêtes internes : de la nécessité de savoir pour l'entreprise au respect absolu des droits des collaborateurs* ». Signature d'une convention de partenariat avec Dauphine.

Les sujets majeurs envisagés en 2022

Le suivi des évolutions réglementaires en matière de traitement des alertes et des investigations, le suivi des nouveaux modes de fraudes rapprochement avec les services étatiques de traitement des escroqueries (Gendarmerie, Police Judiciaire et DGSI), un compte rendu d'un contrôle AFA.

Une production en 2021 ?

Commentaire sur le projet de mise à jour des recommandations sur le référentiel anticorruption applicable aux acteurs privés assujettis à l'article 17 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016.

Nom
de la commission

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE



Président
de la commission

JEAN-LOUIS KIBORT

Nombre moyen
de participants

25

Objet
de la commission

Dans un monde complexe et instable, marqué par les interdépendances, l'affrontement ou la coopération, le recueil, l'exploitation et la protection de l'information stratégique sont incontournables pour tout acteur économique. Quelle que soit sa taille ou sa surface financière. La commission « Intelligence économique » échange ainsi sur ce triptyque et sur les modalités de sa mise en œuvre au sein des entreprises.

Les activités
majeures
de la commission
en 2021

- 09.04.2021 : intervention du SISSE.
- 25.11.2021 : participation de Monsieur Yves VERHOEVEN (Directeur Stratégie de l'ANSSI) et projets IE en cours au CEA. (Patrick CAPPE de BAILLON, Jean-Pierre CHICAN).

Les sujets majeurs
envisagés en 2022

DGSI : Roy DAUVERGNE (Conseiller stratégique auprès du sous-directeur protection économique) : panorama des risques, protection et remédiations pour les entreprises françaises.
Murielle LAFAYE, sous directrice pour l'IE au CNES
Me Olivier DE MAISON ROUGE, avocat d'affaires spécialisé en droit de la sécurité économique (les évolutions au niveau FR et européen en matière de secret des affaires).

Nom
de la commission

INTERNATIONAL



Président
de la commission

ARNAUD KALIKA

Objet
de la commission

Dans un contexte international instable et contraignant, la commission « International » propose des analyses géopolitiques d'experts reconnus permettant d'alimenter la réflexion des membres de la commission afin d'anticiper et d'éclairer au mieux les nouvelles formes de menaces propres à chaque espace géographique.

Les activités
majeures
de la commission
en 2021

- 21.01.2021 : Iran-Israël : « *Liaisons dangereuses* », avec Pierre RAZOUX.
- 17.03.2021 : point de situation et échange sur le Sénégal avec le CDCS.
- 19.04.2021 : lignes de fracture sahéliennes, mythes et réalités, avec Alain ANTIL, Chercheur, Directeur du Centre Afrique subsaharienne de l'Ifri.
- 05.05.2021 : point de situation sur le Tchad avec le CDCS.
- 11.06.2021 : USA : la politique étrangère de Joe BIDEN.
- 29.06.2021 : Michel SAPIN, Les règles de compliance pour les entreprises françaises... et un focus sur l'Afrique.
- 10.09.2021 : géopolitique de la sécurité alimentaire mondiale, entre terre et mer, avec Sébastien ABIS.
- 24.11.2021 : les conséquences géopolitiques du stress hydrique, avec Franck GALLAND.

Les sujets majeurs
envisagés en 2022

- Le Kazakhstan à l'épreuve de la rue, avec Michaël LEVYSTONE, chercheur au Centre Russie/Nouveaux États Indépendants de l'Ifri.
- « *Ukraine : veillée d'armes ?* », avec Régis GENTÉ, Journaliste et consultant français installé depuis 2002 à Tbilissi.
- Russie : statut opérationnel et communications des entreprises étrangères.
- L'organisation de points de situation réguliers avec le CDCS.

Nom de la commission	SÉCURITÉ PRIVÉE	
Président de la commission	CHRISTIAN CRÉMEL	
Nombre moyen de participants	15	
Objet de la commission	Le contexte sécuritaire global crée pour nos entreprises des besoins toujours plus grands qui, la plupart du temps, sont honorés par les acteurs de sécurité privée. La commission traite non seulement des relations entre l'entreprise cliente, le donneur d'ordre, et son prestataire (capacités couvertes, obligations réciproques, pilotage...) mais aussi et plus largement de son écosystème (réglementation, régulation, contrôle...). Elle aborde aussi les questions relatives aux services internes de sécurité (SIS) que possèdent certaines entreprises.	
Les activités majeures de la commission en 2021	<ul style="list-style-type: none"> • 27.01.2021 : intervention Alice THOUROT. • 24.03.2021 : réunion commission « Sécurité privée ». • 14.04.2021 : réunion « commission « Sécurité privée ». • 26.05.2021 : réunion « commission « Sécurité privée ». • 06.07.2021 : réunion commission « Sécurité privée ». • 08.09.2021 : JO/JOP 2024 : les enjeux de sécurité privée, avec Cédric PAULIN. • 30.09.2021 : visite du GIGN. • 23.11.2021 : tour de table des sujets de préoccupations de chacun. 	
Les sujets majeurs envisagés en 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation sur le sujet de la place des drones dans les activités de sécurité privée. • RETEX sur la mutualisation des SIS au sein des entreprises. • Suivi des problèmes rencontrés par les donneurs d'ordre. • Poursuite des travaux liés aux décrets d'application de la loi sécurité globale. 	
Une production en 2021 ?	<ul style="list-style-type: none"> • Document sécurité privée pour le Livre blanc. • Participation aux propositions du CDSE dans le cadre des décrets d'application de la loi sécurité globale. 	

Nom de la commission	CDSE Lab	
Co-présidents de la commission	JEAN GARCIN & CAROLINE SAISOU	
Objet de la commission	Le Lab, c'est la communauté des jeunes professionnels des directions sécurité sûreté des entreprises membres du CDSE. Curieux et inventifs, les membres de ce laboratoire d'idées engagent la réflexion sur la sécurité sûreté de demain, ses nouveaux métiers, modes d'organisation et outils. À ce titre, le CDSE Lab conçoit et organise notamment son Odyssée, événement immersif et didactique dédié à la découverte d'innovations et de solutions technologiques appliquées à la sécurité sûreté.	
Les activités majeures de la commission en 2021	5 réunions de travail : 28.01.2021 (intervention ISOS). 25.03.2021 , 27.04.2021 (intervention Arengi - Risk2030). 07.10.2021 , 17.11.2021 (présentation interne Société Générale).	
Une production en 2021 ?	Contribution au Livre blanc du CDSE.	

LES GROUPES DE TRAVAIL

Nom
du groupe
de travail

**JOP 2024
& GRANDS ÉVÉNEMENTS**



Présidente

MURIEL SOBRY

Nombre moyen
de participants

25

Objet
du groupe
de travail

La France est un territoire d'accueil de grands événements dont le point d'orgue des prochaines années sera l'organisation des JO et JOP de Paris 2024. Face à ces enjeux, l'entreprise doit être informée afin de pouvoir anticiper, contribuer et adhérer aux projets concernés. Les échanges auront pour objectif de donner à chacun les informations qualifiées pour agir, en bénéficiant des expériences des uns et des autres.

Les activités
majeures
en 2021

- 06.05.2021 : préparation de la Rugby World Cup 2023 France, avec Olivier BOURDE.
- 15.06.2021 : les enjeux de la Cybersécurité dans la préparation des JOP 2024.
- 08.09.2021 : JO/JOP de Paris 2024 : les enjeux de sécurité privée, avec Cédric PAULIN.
- 08.12.2021 : RETEX Jeux Olympiques de Tokyo, avec Frédéric GAILLARD, Directeur de production des JO de Tokyo pour France Télévisions et Yannick RAGONNEAU, Atos.

Les sujets majeurs
envisagés en 2022

- JOP Paris 2024 : les enjeux sécurité du COJO par Thomas COLLOMB, directeur délégué Sécurité du COJO Paris 2024.
- Intervention du commissaire divisionnaire Olivier MÉTIVET, Chef du Centre de renseignement olympique (CRO) de la CNSJ.

Nom
du groupe
de travail

LUXE



Président

JEAN-CLAUDE PELLIER

Objet
du groupe
de travail

Ce groupe de travail a pour vocation d'être le lieu d'échanges et de partage des problématiques spécifiques aux entreprises de ce secteur particulier.

Les activités
majeures
en 2021

- 07.2021 : réunion de commission.

Les sujets majeurs
envisagés en 2022

Échanges portant sur les problématiques humaines et business en Russie.

Nom
du groupe
de travail

SÛRETÉ DE LA SUPPLY CHAIN



Président

EDMOND D'ARVIEU

Objet
du groupe
de travail

Contrefaçon, trafics illicites, détournements et vols de produits affectent toutes les entreprises commercialisant à l'international des produits à forte valeur ajoutée ou véhiculant une image de marque reconnue. Ce groupe de travail propose d'élaborer des recommandations et de partager les bonnes pratiques sur la sûreté de la supply chain du cycle de vie des produits et des enquêtes sur les trafics illicites et la contrefaçon.

Les activités
majeures
en 2021

- 19.01.2021 : la sécurité de la supply chain.
- 06.03.2021 : la sûreté de la supply chain.
- 07.05.2021 : la Chine.
- 01.07.2021 : la sûreté de la supply chain : la contrefaçon chez Danone et Sanofi.
- 25.11.2021 : l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) est intervenu lors de cette réunion afin de faire une présentation de la structure et de leurs missions.

Les sujets majeurs
envisagés en 2022

- Présentation des systèmes de pistage et suivi des transports de biens.
- L'Office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI) interviendra pour décrire la criminalité contre les transports et les modus operandi de ces criminels et expliquer quels moyens de lutte ils mettent en œuvre.
- Échange de bonnes pratiques : groupe Moët Hennessy.
- Intervention TAPA.

LES ACTIONS

AVEC LES SPONSORS
& LES PARTENAIRES



Secrétariat général
du Comité interministériel de prévention
de la délinquance et de la radicalisation

7^e BAROMÈTRE

DE LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS À L'INTERNATIONAL

RÉALISÉ EN PARTENARIAT
AVEC AXA PARTNERS
(PUBLICATION ET
WEBINAIRE DE PRÉSENTATION,
LUNDI 5 JUILLET 2021)



Le 7^e Baromètre de la sécurité des collaborateurs à l'international CDSE - AXA Partners a été réalisé par OpinionWay du 12 au 30 avril 2021 auprès d'un échantillon de 203 dirigeants co-décisionnaires à propos de la sécurité-sûreté des salariés à l'étranger.

Tous sont membres du CODIR d'entreprises françaises de plus de 50 salariés ayant envoyé au cours des 24 derniers mois au moins un salarié à l'étranger. 172 en ont envoyé dans les 12 derniers mois et 31 entre les 12 et 24 derniers mois.

Le risque sanitaire devient la première menace identifiée par les entreprises pour leurs collaborateurs en déplacement à l'étranger.



C'est un fait inédit, en 2020-2021, la crise sanitaire modifie nettement la perception des risques à l'étranger :

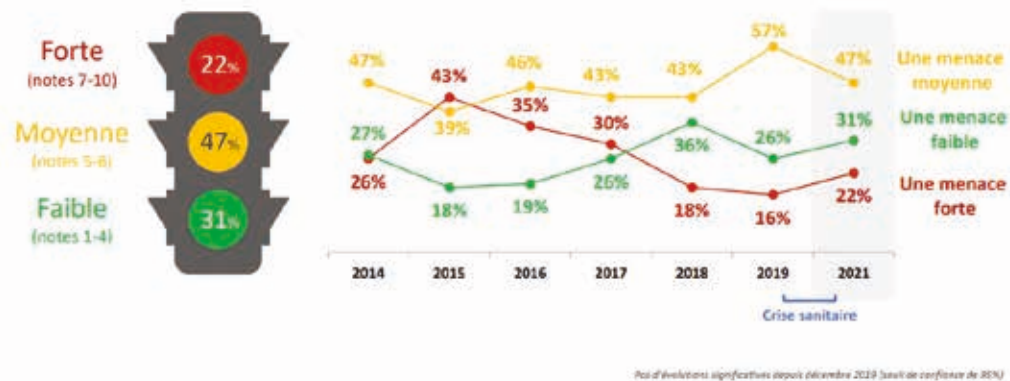
pour la première fois depuis la création du Baromètre en 2014, **les risques sanitaires arrivent largement en tête** des critères d'expositions identifiés par les dirigeants d'entreprises françaises pour leurs collaborateurs en séjour à l'étranger.

Ces risques sont ainsi cités par 59 % d'entre eux sur la période janvier 2020 - avril 2021, contre 13 % en 2019, loin devant les risques d'accidents (46 % dont 27 % pour les accidents de transports) et le vol/escroquerie (16 %). Autre situation inédite, pour la première fois depuis 2015, les risques terroristes quittent le podium des critères d'expositions, et atteignent leur plus faible niveau enregistré (14 % contre 17 % en 2019).



L'insécurité à l'international, une perception qui évolue vers les extrêmes (perçue soit plus forte soit plus faible)

Q16. Sur une échelle de 1 à 10, quelle note donneriez-vous pour évaluer la menace que représente l'insécurité à l'international pour la France, ses entreprises et ses citoyens ?
Base : novembre 2020



La perception de la menace que représente l'insécurité internationale pour la France, ses entreprises et ses citoyens tend, quant à elle, à se polariser :

22 % la considère comme plus forte (16 % en 2019) et 31 % comme plus faible (26 % en 2019). Un quart des dirigeants considèrent que l'envoi de collaborateurs à l'étranger représente plus de risques que par le passé, c'est largement plus qu'en 2019 (26 % contre 11%). Les entreprises montrent ainsi une tendance à accorder plus d'importance à la sécurité-sûreté des employés en déplacement

(29 % contre 22 % en 2019). Pour autant, de façon globale, elles ne se sentent pas plus exposées aux risques à l'international (25 % contre 27 % en 2019).

La crise sanitaire pousse les dirigeants à accorder plus d'importance aux différents services pour l'envoi de collaborateurs à l'étranger. 57 % estiment que les services d'assistance et évacuation sécuritaire sont très importants dans leur entreprise (+24 points), 52 % pour ce qui est du remboursement des frais médicaux (+17 points) et 55 % pour l'assistance et l'évacuation médicale (+16 points).

Autre indicateur, la part des entreprises connaissant le site de conseils aux voyageurs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères est également plus importante (74 %, +26 points).

La crise sanitaire semble avoir donné lieu à une prise de conscience des dirigeants quant aux responsabilités juridiques de l'entreprise dans le

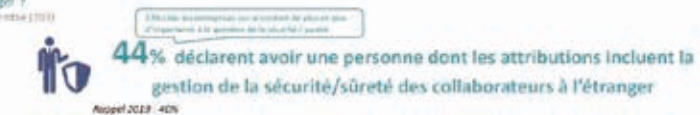
cadre des déplacements des employés à l'international : 7 dirigeants sur 10 déclarent connaître ces responsabilités, contre 5 sur 10 en 2019.

Malgré le contexte, seulement 13 % des entreprises ont mis en place de nouvelles pratiques en 2020, pour la plupart des dispositifs liés à des consignes sanitaires.



Près de la moitié des entreprises de moins de 100 salariés a attribué la gestion sécurité/sûreté à l'international à une personne, elles étaient seulement 1 tiers à l'avoir fait en 2019

Q7A. Dans votre entreprise, y a-t-il une personne en particulier dont les attributions incluent la gestion de la sécurité/de la sûreté des collaborateurs à l'étranger ?
Base : novembre 2020



Dans les entreprises de 50 à 99 salariés : 47%
Rappel 2019 : 34%

Dans les entreprises de 100 à 249 salariés : 40%
Rappel 2019 : 43%

Dans les entreprises de 250 salariés et plus : 42%
Rappel 2019 : 46%

Évolutions significatives depuis décembre 2019 (seuil de confiance de 85%)

FIC 2021

INFRASTRUCTURES CRITIQUES : LE DÉFI DE LA RÉSILIENCE

UNE MATINÉE D'ÉCHANGES
EN PARTENARIAT
AVEC LE CDSE
4 JUIN 2021



Le Forum international de la cybersécurité (FIC), en partenariat avec le CDSE, a organisé, vendredi 4 juin 2021, une matinée consacrée à la protection des infrastructures critiques dans le cadre du VIRTUAL FIC, déclinaison digitale de l'événement de référence en Europe en matière de sécurité et de confiance numérique.

Une version physique a également eu lieu au mois de septembre, au cours duquel Stéphane VOLANT, président du CDSE s'est exprimé, le mardi 7 septembre 2021, sur les enjeux autour de l'utilisation de solutions « souveraines » par les entreprises et les administrations.

Les infrastructures critiques sont des proies de choix pour des attaquants toujours plus ambitieux et agressifs. Garantir leur (cyber)sécurité constitue

par conséquent un enjeu majeur de résilience pour les États qui émettent à leur attention des exigences particulières.

Au niveau européen, c'est l'objectif de la directive NIS (Network and Information System Security), qui définit pour les « Fournisseurs de Services Numériques » (FSN) et les « Opérateurs de services essentiels » (OSE), une série d'exigences en matière de sécurité des réseaux et de l'information.

Mais ces dispositions sont-elles suffisantes pour créer en Europe un espace numérique sécurisé et de confiance ?

Comment traduire ces exigences en mesures ou dispositifs concrets de (cyber)sécurité, à la fois sur le plan technique et organisationnel ?

JOURNÉE

AUTONOMIE & SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

27 SEPTEMBRE 2021

Le CDSE représente les utilisateurs de solutions de sécurité au comité stratégique de la filière (CSF) des industries de sécurité et, à ce titre, participe à l'organisation de cet événement.

La Journée Autonomie et souveraineté numérique est organisée dans le cadre de la stratégie d'accélération cyber en partenariat avec le Comité Stratégique de Filière (CSF) Industries de Sécurité. Elle vise à faciliter la rencontre entre les acteurs de la filière et les grands donneurs d'ordres publics et privés en cybersécurité.

Une sélection 360° de solutions d'offres souveraines a été réalisée. Elle couvre l'ensemble de la cartographie des besoins des utilisateurs. La journée autonomie propose ainsi des échanges en fonction des besoins et projets en matière de cybersécurité.



STREAMWIDE

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE : UN DÉFI MAJEUR POUR LA COMMUNICATION EN ENTREPRISE

23 SEPTEMBRE 2021



Les dangers liés à l'utilisation de solutions de communication digitale non souveraines sont aujourd'hui bien réels. Pour faire le point, STREAMWIDE, en collaboration avec le Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE), a donné la parole à des experts, une juriste et des représentants de la société Naval Group, lors d'une conférence qui s'est tenue à Paris le 23 septembre 2021.

La notion de souveraineté numérique s'est imposée ces dernières années comme un thème central pour les entreprises soucieuses de protéger leurs communications digitales. « *La souveraineté est un concept assez large qui recouvre la notion d'indépendance à l'égard d'organisations ou d'États* » explique **Oriana LABRUYÈRE, avocate au Cabinet Labruyere & Co.**

Celle-ci met en garde : « *quand on est patron d'entreprise, il faut avoir conscience que l'on risque d'exposer ses données à des puissances étrangères qui pourront y avoir accès sans même informer l'État français* ».

Un exemple notoire est celui des lois extraterritoriales américaines du Patriot Act (2001) et du Cloud Act (2018) : toute entreprise, quelle que soit sa localisation ou sa nationalité, peut voir les autorités américaines s'immiscer dans ses données et celles de ses utilisateurs, dès lors que celles-ci sont confiées à des fournisseurs de services de Cloud et de communication soumis à la juridiction des États-Unis. Une vraie menace pour la confidentialité des communications via des outils américains.

LE CAS DE NAVAL GROUP

En tant qu'entreprise de Défense, la société française Naval Group est confrontée directement à cette question. Naval Group construit des bâtiments de surface et des sous-marins, destinés à la France et à des clients étrangers, qui sont eux-mêmes des outils de souveraineté. L'entreprise est ainsi particulièrement attachée au secret (12 000 collaborateurs sur 16 000 sont habilités Secret Défense).

Pour éviter la fuite d'informations, Naval Group a mis en place sur ses 22 000 postes informatiques un plan de sécurisation exigé par l'État. Mais « *l'enfer est dans le détail* » confie **Bruno DRAN, directeur de la Sûreté de Naval Group**. Comment sécuriser l'ensemble des échanges d'informations à tous les niveaux, surtout quand on fait appel à de nombreux sous-traitants ?

« *Nous achetons plus de 50 % de nos équipements à environ 400 fournisseurs, détaille Hervé DARMON, directeur de la Souveraineté de Naval Group. Si les plans d'une pièce transitent par des serveurs non français, c'est un vrai problème pour nous* ».

À cela sont venues s'ajouter des contraintes liées aux nouvelles pratiques de travail nomade du fait de la crise sanitaire. « *Chez Naval Group, 400 personnes faisaient du télétravail avant la Covid et c'est monté à 4 ou 5 000 au plus fort de la crise, explique Bruno DRAN. Malheureusement, la plupart des systèmes de communication et de visioconférence sont américains et nous savons que, même s'ils sont soi-disant protégés et invulnérables, ils ne le sont en réalité jamais. On compte sur les autorités mais c'est compliqué de vérifier qu'il n'y a pas de backdoors ou de choses comme ça. Nous avons eu le plus grand mal à trouver une solution de visioconférence certifiée par l'ANSSI* », déplore le militaire.

DES TECHNOLOGIES FRANÇAISES PEU SOUTENUES

Pourtant, les solutions souveraines existent, mais elles peinent à se faire reconnaître. **Le PDG de STREAMWIDE, Pascal BEGLIN**, témoigne : « *Nous sommes en attente d'une qualification élémentaire de l'ANSSI depuis 3 ans. Il faut noter qu'il n'est pas évident d'avoir les ressources toujours disponibles auprès de l'ANSSI ce qui impacte la certification des solutions* ». Par ailleurs, les intervenants s'accordent à déplorer l'absence de cloud français ou européen. « *Un cloud français confié à Microsoft, ça m'interpelle* », souffle l'avocate Oriana LABRUYÈRE.

Pour finir, **Stéphane VOLANT, président du CDSE**, rappelle que « *toutes les grandes entreprises sont à la recherche de solutions souveraines, qu'elles seraient prêtes à payer 10 à 15 % de plus à la condition que ces solutions apportent le même type de fonctionnalités et d'ergonomie* ». Et de conclure : « *Dans le cadre du plan de relance, l'État a promis 1 milliard d'euros pour améliorer les choses. Mais si on ne rattrape pas notre retard d'ici à deux ans, ce sera 1 milliard pour rien* ».

SPONSORS



AXA Partners, groupe de dimension mondiale est dédié à la construction de solutions sur-mesure avec ses partenaires combinant assurance, assistance et autres services à forte valeur-ajoutée dans les secteurs suivants : Automobile, Mobilité & Voyage, Prévoyance & Santé, Domicile & Fourniture d'énergie, Télécommunications, Commerce de détail, Bancassurance et Assistance internationale.



Dirickx, spécialiste international de la protection périmétrique propose une large gamme de solutions de clôture pour les particuliers et les professionnels.



International SOS conseille et informe vos responsables sur les risques sanitaires et sécuritaires et protège vos salariés avec des services de santé et de sécurité au travail préventifs ou d'assistance en cas d'incident.



Streamwide est l'un des principaux fournisseurs de technologies de logiciels de communication proposant des solutions de collaboration et de communication pour les entreprises ainsi que pour les missions critiques.

LES PARTENARIATS

2021

LE CDSE ET L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE (ADF) SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

24 FÉVRIER 2021

Stéphane VOLANT, président du Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE) et **Dominique BUSSEREAU**, président de l'Assemblée des départements de France (ADF) ont signé, mercredi 24 février 2021, une convention de partenariat entre les deux organisations.

Avec ce partenariat, le CDSE et l'ADF entendent renforcer leurs échanges, avec un partage de leurs réflexions et l'élaboration d'actions communes concernant leurs thématiques partagées en matière de sécurité des territoires.



La convention prévoit ainsi que le CDSE soit associé aux travaux 2021-2022 du groupe de travail prévention de la délinquance de l'ADF, ainsi qu'à tous travaux d'étude avec les élus et directeurs départementaux.

LE CDSE PARTENAIRE DU SALON EXPOPROTECTION SÉCURITÉ 2021

28-30 SEPTEMBRE 2021



Le CDSE est partenaire de l'édition 2021 du salon Expoprotection Sécurité qui s'est tenue du 28 au 30 septembre 2021 à Paris-Porte de Versailles.

Dans ce cadre, une table ronde a été animée par Fabienne LOUVET, présidente de la commission Carrières-Emploi-Formation du CDSE, sur le thème : attractivité,

missions, enjeux et perspectives de la filière métiers sécurité-sûreté Corporate en entreprise.

Quels sont les différents métiers de la sécurité-sûreté en entreprise ? Quelle est la réalité du positionnement de ces fonctions, de leurs niveaux d'expertises et d'intervention ? Des parcours et perspectives de carrière de ces professionnels ? Quel est le degré d'attractivité de la filière et comment celle-ci doit progresser pour répondre aux enjeux de demain ?

Autant de questions auxquelles le Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE), dans sa mission de promotion des métiers de la Sécurité-Sûreté en entreprise, tente de répondre de manière objective par une étude suivie et approfondie des métiers corporate initiée à l'automne 2017 et pilotée par sa commission « Carrière-Emploi-Formation » (CCEF). Face à des défis de plus en plus complexes, il s'agit d'une étape fondatrice qui fait émerger un positionnement collectif de la filière, de ses métiers aujourd'hui et des évolutions nécessaires demain, au service de la « sécurité globale » des entreprises.

Avec la participation de :

Geoffrey FOURNIER

Director of Health, Safety, Security and Environment, Flex N Gate

Yann DE KERSAUSON

Director Executive Search, Arthur Hunt

Benoît LEFRANCO

Directeur Sûreté Groupe, FM Logistic

Annick RIMLINGER

Directrice Sécurité-Sûreté, Cyber et DataProtection, Aéma Groupe

LE CDSE PARTENAIRE DU SALON MILIPOL 2021

19-22 OCTOBRE 2021

Le CDSE est partenaire de la 22^e édition du salon Milipol Paris, événement mondial de la sûreté et de la sécurité intérieure des États, qui s'est tenue du 19 au 22 octobre 2021 au parc des expositions de Paris-Nord Villepinte.

L'événement a été organisé sous l'égide du ministère de l'Intérieur.

Milipol Paris est le lieu où sont présentées les innovations technologiques réalisées dans le domaine, afin de répondre efficacement aux besoins du secteur et aux différentes menaces.

Plusieurs nouveautés ont animé ce rendez-vous incontournable de l'écosystème de la sécurité globale :

• **L'Innovation & Research stage :**

véritable incubateur, cet espace dédié aux nouvelles technologies, met en lumière la nouvelle dynamique entrepreneuriale de la filière Sécurité et valorise les innovations des startups à la fois grâce à un stand mais aussi grâce à un pitch de sept minutes pour mettre en avant leurs innovations sur « *l'innovation & research stage* ».

- **La 3^e édition des Milipol Innovation Awards :** fort du succès des éditions précédentes des Milipol Innovation Awards, Milipol Paris réitère en 2021 l'organisation du concours pour les exposants du salon. Il vise à détecter et récompenser les dernières innovations du secteur à l'échelle internationale autour de 5 catégories : gestion de crise, cybersécurité, sécurité des grands événements, équipements individuels - protection des primo-intervenants, drone et anti-drone - robotique.
- **Des conférences thématiques en partenariat avec l'IHEMI** (Institut des Hautes Études du ministère de l'Intérieur).

Le programme 2021 a eu pour fil conducteur « *les enjeux internationaux de la sécurité intérieure* » et s'articulera autour des thématiques phares :

- La sécurité des grands événements
- La lutte contre le terrorisme
- La souveraineté numérique nationale et européenne
- Les impacts des changements et crises climatiques sur la sécurité intérieure



LE CDSE ET L'EXECUTIVE MASTER COMPLIANCE DE L'UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE-PSL SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

28 OCTOBRE 2021

Stéphane VOLANT, président du Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE) et Sophie SCHILLER, directrice de l'Executive Master Compliance de l'Université Paris Dauphine-PSL, ont signé, jeudi 14 octobre 2021, une convention de partenariat entre le CDSE et le programme universitaire diplômant destiné aux professionnels de la compliance et de la conformité en entreprise.

Cette signature est intervenue à l'issue d'une conférence organisée à Dauphine-PSL par la commission « Fraude & Compliance » du CDSE, présidée par Rudolphe PROUST, directeur sûreté du groupe Altea, sur le thème « *Enquêtes internes : de la nécessité de savoir pour l'entreprise au respect absolu des droits des collaborateurs* ».



D'autres événements, échanges et interventions suivront désormais dans le cadre de cette convention de partenariat entre le CDSE et l'Executive Master Compliance.

LE CNPP ET LE CDSE SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

16 DÉCEMBRE 2021

Le CNPP et le CDSE ont construit des liens étroits depuis plus de dix ans et souhaitent donner grâce à cette convention une nouvelle dynamique au partenariat.

Ce partenariat a pour ambition de renforcer les échanges de connaissances, le partage d'expériences ou l'élaboration d'outils et méthodologies qui contribuent à la sécurité-sûreté dans les entreprises. Outre la mise à disposition d'une veille réglementaire par le CNPP, le partage de connaissance passera par un événement annuel commun (webinaire ou réunion thématique), et une collaboration dans le cadre du colloque du CDSE ainsi que par la reconnaissance et le référencement de la formation managériale de CNPP.

RECONNAISSANCE DE LA FORMATION MANAGÉRIALE CNPP

C'est dans le cadre de cette convention que le CDSE reconnaît le niveau de qualité de la formation de CNPP « *Manager des risques sûreté et malveillance* » (Titre RNCP n°35599 de niveau 7).

Cette certification professionnelle est l'aboutissement d'un parcours valorisant l'expérience professionnelle des stagiaires et se déroulant au travers de cycles de formation successifs :

Le Cycle Technique Lutte contre la malveillance

- Concevoir et gérer la sûreté d'un site privé ou public au regard des problématiques identifiées.
- Évaluer et mettre en application les dispositifs techniques et organisationnels de la sûreté.

Le Cycle Supérieur Lutte contre la malveillance

- Réaliser l'analyse systémique d'un établissement.
- Réaliser une analyse de risques et de vulnérabilités en matière de sûreté et de prévention d'actes de malveillance.
- Déployer et exécuter un système de management de sûreté et de prévention d'actes malveillance.
- Gérer les situations de crise et préparer un plan de continuité d'activité intégrant la sûreté.

Cette formation permet également une reconnaissance des compétences au niveau européen pour les stagiaires répondant aux prérequis définis par la CFPA Europe.

UN ÉVÉNEMENT ANNUEL COMMUN

Dans le cadre de ce partenariat, le CNPP et le CDSE s'engagent à organiser un événement annuel commun pour créer un lieu d'échanges entre professionnels et experts et réaliser des actions de prévention et de communication sur des sujets liés à la sûreté malveillance au sein des entreprises.

Le CNPP, est un acteur international de référence en prévention et maîtrise des risques

dans les domaines de la sécurité incendie et explosion, sûreté et malveillance, cybersécurité, atteintes à l'environnement, risques professionnels. Partenaires de confiance en gestion des risques, nos 350 collaborateurs vous accompagnent avec une offre globale et diversifiée.

LES PARTENARIATS

INSTITUTIONNELS



Secrétariat général
du Comité interministériel de prévention
de la délinquance et de la radicalisation

LES SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (**SGDSN**)
Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (**ANSSI**)

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la sécurité intérieure (**DGSI**)
Directions générales de la gendarmerie et de la police nationales (**DGGN, DGPN**)
et leurs différents services, **DCSP**, préfecture de police de Paris...

LE MINISTÈRE DE L'EUROPE & DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Centre de crise et de soutien (**CDCS**)

LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE & DES FINANCES :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (**SGDSN**)
Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (**ANSSI**)

LE MINISTÈRE DES ARMÉES

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE & DE LA RADICALISATION (SG-CIPDR)

ET DIVERS ACTEURS DU MONDE ACADÉMIQUE

CMQ Argenteuil, CNAM, ENSP, EOGN, IHEDN, IHEMI, Paris Dauphine

LES CONTRIBUTIONS DU CDSE

AUX RÉFLEXIONS NATIONALES

LOI SUR LA SÉCURITÉ GLOBALE

DES POSITIONS COMMUNES ENTRE LE CDSE ET LE GES

CDSE ET GES : UN « CONSEIL D'ADMINISTRATION PARTAGÉ » POUR REVENDIQUER LEUR STATUT DE MAILLONS FORTS DE LA SÉCURITÉ GLOBALE

PARIS, 7 JUILLET 2021

Stéphane VOLANT, président du Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE), et Luc GUILMIN, président du Groupement des entreprises de sécurité (GES) et les membres de leurs conseils d'administration ont tenu une rencontre de travail inédite, le mercredi 23 juin 2021, au siège du GES (Paris 12^e).

Le CDSE et le GES entretiennent une alliance forte depuis plusieurs années, notamment permise par les travaux « *pour une régulation économique renouvelée du marché de la sécurité privée* » réalisés en 2017-2018 sous l'égide du Médiateur des entreprises et du ministère de l'Intérieur.

Cette collaboration aboutissait, en janvier 2020, à une plateforme de propositions communes CDSE-GES adressée au ministre de l'Intérieur dans le cadre des consultations du Livre blanc de la sécurité intérieure.

Un certain nombre de ces propositions ont aujourd'hui été reprises dans la loi « *pour une sécurité globale respectueuse des libertés* ».

Lors de ce premier « *conseil d'administration partagé* », les deux organisations représentant les donneurs d'ordre et les entreprises prestataires de sécurité privée sont convenues de multiplier désormais les occasions de partager leurs points de vue pour tenter de rapprocher leurs positions afin de les défendre ensemble à chaque fois que cela sera possible. Car l'évolution des métiers de

la sécurité privée et les relations entre donneurs d'ordre et prestataires méritent que le CDSE et le GES examinent ensemble chaque texte législatif, réglementaire ou sujet d'intérêt commun.

Un deuxième « *conseil d'administration partagé* » du CDSE et du GES se tiendra dès l'automne 2021.

Cette nouvelle étape dans le renforcement mutuel de l'action du GES et du CDSE, dans la continuité des actions conjointes menées depuis quatre ans, permettra également de mettre sur la table d'inévitables sujets de divergence. Mais, précisément, au-delà des oppositions stériles et des postures, le GES et le CDSE considèrent aussi que cette démarche doit être le gage d'une meilleure promotion des activités et métiers de sécurité privée.

GÉRALD DARMANIN REÇOIT LES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

PARIS, MARDI 16 NOVEMBRE 2021

À l'initiative du ministre de l'Intérieur, les acteurs de la sécurité privée ont été reçus par Gérald DARMANIN, place Beauvau, lundi 15 novembre 2021, pour un déjeuner de travail en forme d'un large tour d'horizon sur les difficultés du secteur et ses perspectives de développement. À quelques mois des JOP de Paris 2024, le ministre de l'Intérieur et l'ensemble des acteurs présents (CDSE, GES et dirigeants d'entreprises de sécurité privée) ont parlé d'une seule voix pour souligner le rôle essentiel que jouent les femmes et les hommes de la sécurité privée pour la sécurité nationale.

À l'occasion de ce déjeuner inédit dans l'histoire du ministère de l'Intérieur, Stéphane VOLANT, président du Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE), représentants les donneurs d'ordre, et Luc GUILMIN, président du Groupement des entreprises de sécurité (GES), principale organisation patronale représentative pour la surveillance humaine, ont salué les avancées positives inscrites dans la loi « *pour une sécurité globale préservant les libertés* » et ont rappelé qu'ils étaient prêts à contribuer à la rédaction des décrets d'application et ordonnances en préparation.

À l'issue de cette réunion, le CDSE et le GES ont salué cette initiative du ministre de l'Intérieur, tout comme la promesse de donner enfin à la sécurité privée la place qui lui revient de fait au sein du *continuum* de sécurité.

Les deux organisations restent désormais à la disposition du ministère, tant pour les suites de la loi « *pour une sécurité globale préservant les libertés* » que pour les travaux liés à la future LOPSI.

LE CDSE

DANS LA PRESSE

- **Publication de l'étude du CDSE sur les métiers de la filière sécurité-sûreté**, Le Monde et AEF Info, 11 février 2021.
- **« Le Covid donne du galon aux directeurs sûreté-sécurité des grands groupes »**, Les Echos, 17 février 2021 : Le quotidien d'information économique Les Echos traite de l'étude du CDSE sur les métiers de la filière sécurité-sûreté corporate en entreprise.
- **« Le CDSE signe un partenariat avec l'Assemblée des départements de France »**, AEF Info, 25 février 2021 : la dépêche traite du partenariat entre le CDSE et l'Assemblée des départements de France.
- **« Stéphane Volant est réélu vice-président du CNAPS »**, AEF Info, 11 mars 2021.
- **« Les directions sécurité gagnent en visibilité ! »**, Protection Sécurité Magazine (PSM), édition mars-avril, n°264 : « La crise sanitaire a eu cela de bénéfique : elle a permis aux directions sûreté de gagner en visibilité. C'est un des enseignements, entre autres, de la récente enquête réalisée par la CDSE (Club des directeurs de sécurité des entreprises) sur les métiers de la sécurité-sûreté dans les entreprises », écrit Christophe Lapaz, directeur de la rédaction de PSM.
- **Retour sur l'intervention de Stéphane Volant au « Beauvau de la sécurité »**, AEF Info, 14 septembre 2021 : « dans la chaîne de sécurité globale, il y a un maillon extrêmement important qui sont les entreprises (...) Ce sont plusieurs dizaines de milliards qui sont chaque année dépensés par les entreprises de ce pays pour des questions de sécurité ».

- **Retour sur l'intervention de Stéphane Volant au Forum International de la Cybersécurité**, AEF Info, 14 septembre 2021 : « Entre 10 et 15 % des entreprises françaises ont recours à des solutions numériques souveraines, ce qui veut dire que plus de 80 % des DSI (Directeur des systèmes d'information) sont soit des incapables, soit des traîtres à la patrie. »
- **Retour sur l'intervention de Stéphane Volant lors du congrès du GES**, AEF Info, 17 septembre 2021 : « Vous avez aimé la loi sur la sécurité globale, vous allez adorer la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure ».
- **Interview de Fabienne Louvet, présidente de la commission « Carrière, Emploi, Formation » du CDSE**, Infoprotection, 23 septembre 2021, « Notre étude donne de la visibilité à la filière sécurité-sûreté corporate ».
- **« Gérald Darmanin est favorable à une prise en compte de la sécurité privée dans la future Lopsi »**, AEF Info, 17 novembre 2021 : « Présents autour de la table, les présidents du GES et le CDSE saluent un événement « inédit dans l'histoire du ministère de l'Intérieur ». Selon les deux organisations, Gérald Darmanin « s'est déclaré favorable » à l'idée d'« associer » les acteurs du secteur à la rédaction des textes prévus par la loi « sécurité globale », ainsi qu'à « la prise en compte des ambitions légitimes de la sécurité privée dans la future Lopsi ».
- **« Le temps est venu de faire de l'entreprise un maillon fort de la chaîne de sécurité »**, (Stéphane Volant, CDSE), AEF Info, 10 décembre 2021 : « Le CDSE est devenu un point de convergence grâce auquel tous les acteurs de la sécurité, qu'ils appartiennent au monde de l'entreprise ou à l'État, peuvent partager des idées, débattre de leurs ambitions, et apporter des réponses aux questions de sécurité. »
- **Les principales annonces de Gérald Darmanin lors du Colloque annuel du CDSE**, AEF Info, 16 décembre 2021 : « Il faut remettre les entreprises au cœur du continuum », déclare le ministre de l'Intérieur, lors du colloque du CDSE, jeudi 16 décembre 2021. Il affirme que « le continuum entre la police, la gendarmerie, la police municipale et la sécurité privée, il existe, bien évidemment » mais reconnaît qu'il « est quand même à construire ».
- **« Surveillance humaine : directeurs de sécurité, entreprises et CGT font « front commun » lors du Colloque du CDSE »**, AEF Info, 20 décembre 2021 : « Les membres du CDSE souhaiteraient une « petite amélioration » sur la mise en œuvre de la limitation de la sous-traitance à deux rangs dans la surveillance humaine, y compris armée. « Pour l'instant il est prévu dans la loi que le donneur d'ordre est responsable de la sous-traitance et doit pouvoir apporter les preuves du respect de la sous-traitance », observe Christian Crémel, directeur de la sûreté du groupe Bouygues et président de la commission « sécurité privée » du CDSE. Ce dernier estime que « l'entrepreneur principal responsable de la prestation devrait fournir au donneur d'ordre un document qui prouve qu'il a bien respecté les règles de sous-traitance qui sont imposées ».
- **« Les directeurs sûreté-sécurité ont un rôle à jouer dans la détection de la menace terroriste »**, (Nicolas Lerner, DGSI), AEF Info, 21 décembre 2021 : Quel rôle doivent jouer les directeurs sûreté-sécurité face à ces menaces ? Éléments de réponse avec notamment Nicolas Lerner (DGSI), Guillaume Poupard (ANSSI), Geoffroy Roux de Bezieux (MEDEF) et Stéphane Romatet (CDCS).
- **« Retour sur les grands moments du colloque du CDSE »**, ANews Sécurité, 22 décembre 2021.

LES OUTILS DU CLUB

AU SERVICE DES ADHÉRENTS



LES SALONS DU CDSE SUR CITADEL



Le CDSE a mis en place différents salons de discussions sur Citadel Team, application de messagerie souveraine et cryptée développée par Thales.

L'objectif est ici de permettre aux membres du CDSE d'échanger en toute confiance sur les différentes problématiques traitées par les directeurs de sécurité et de sûreté au quotidien dans leurs entreprises.

LES SALONS CITADEL DU CDSE

• CDSE

Le salon générique du CDSE regroupant l'ensemble de la communauté des directeurs : messages d'ordre général, benchmark...

• INTERNATIONAL

Veille, échanges, partage sur tous l'ensemble des événements mondiaux pouvant impacter la sécurité-sûreté des entreprises à l'international.

• CORONAVIRUS COVID-19

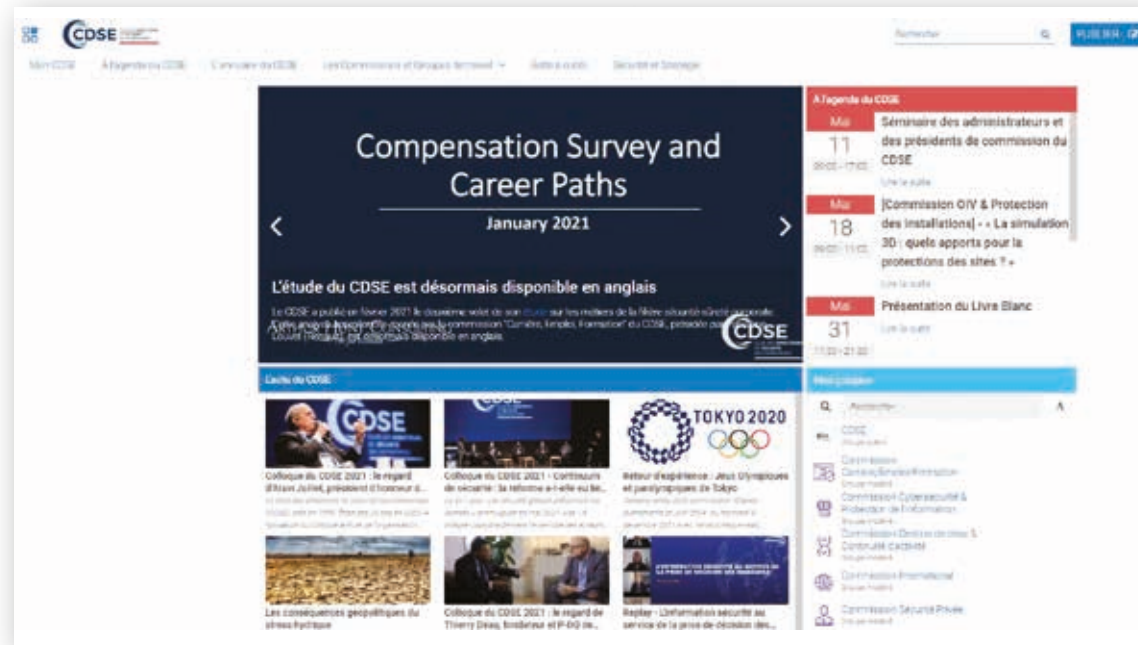
La salle de crise virtuelle du CDSE dédiée à la gestion de la pandémie, au partage de bonnes pratiques et à tous les questionnements relatifs à cette crise et ses conséquences. L'équipe permanente y relaie également les informations qualifiées transmises par les pouvoirs publics (MEAE, Bercy, Préfecture de police de Paris, Douanes...)

• MANIFESTATIONS PRÉVUES SUR PARIS

Depuis décembre 2018 et le début de la crise des « Gilets jaunes », le CDSE a établi un lien privilégié avec le cabinet du préfet de police de Paris. Dans ce salon nous vous relayons les informations que nous délivre la Préfecture de police en amont de chaque journée de mobilisation (carte des cortèges, arrêtés d'interdiction, estimation du nombre de manifestants attendus, forme de la manifestation), puis en temps réel pendant la manifestation.

POUR REJOINDRE LE CDSE SUR CITADEL

1. Téléchargez l'application CITADEL TEAM de Thales sur votre smartphone (App store ou Google play store).
2. Signalez-vous auprès de l'équipe permanente du CDSE.
3. L'équipe du CDSE vous ajoute aux salons que vous souhaitez.



L'ESPACE ADHÉRENT « MON CDSE »

L'EXTRANET DÉDIÉ AUX MEMBRES DU CLUB DES DIRECTEURS DE SÉCURITÉ DES ENTREPRISES

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DU CDSE ET LA DOCUMENTATION UTILE AUX MEMBRES

- L'agenda et l'annuaire du CDSE
- Des groupes dédiés pour chaque commissions et groupes de travail
- Comptes rendus, cahiers techniques et publications du CDSE
- Les veilles du CDSE (DCPJ, ANSSI, CNPP, DSGI,...)
- Une bourse à l'emploi
- Les archives de la revue du CDSE

LA REVUE NUMÉRIQUE DU CDSE : SÉCURITÉ & STRATÉGIE

SÉCURITÉ & STRATÉGIE, LA REVUE DU CDSE, DÉSORMAIS AU FORMAT 100 % NUMÉRIQUE



Revue européenne des directeurs de sécurité depuis 2009, **Sécurité & Stratégie** traite des problématiques relatives à la sécurité d'entreprise et à la gestion des risques. C'est un espace d'échanges et de réflexion pour les acteurs publics et privés à raison de trois à quatre numéros par an.

> Accès gratuit pour les directeurs de sécurité-sûreté membres et dix collaborateurs de l'entreprise.



6 PLACE D'ESTIENNE D'ORVES 75009 PARIS

01 72 317 318 - **cdse.fr**